



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie marémotrice

Question écrite n° 27878

Texte de la question

Mme Catherine Vautrin attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur l'annonce par EDF de la construction du premier projet pilote de ferme hydrolienne en France pour la production d'électricité à partir des courants des marées au large de Paimpol. Elle la remercie de lui indiquer les caractéristiques du projet, ainsi que les perspectives en termes de capacités de production et le temps nécessaire à la parfaite exploitation de cette ressource.

Texte de la réponse

EDF a annoncé officiellement le 15 juillet 2008, la construction du premier pilote de ferme hydrolienne en France d'ici à 2011. Une hydrolienne est une grande turbine ancrée au fond de la mer et entraînée par les courants marins pour produire de l'électricité. L'intérêt de cette source d'énergie est qu'elle est propre, renouvelable et totalement prévisible. Le projet d'EDF, estimé entre 23 et 27 millions d'euros, consistera à fabriquer 3 à 6 hydroliennes d'une puissance totale de 4 à 6 MW. Les fonds marins bretons au large de Paimpol (Côtes-d'Armor) ont été sélectionnés pour mettre en place ce démonstrateur à l'issue de quatre années d'études. Concrètement, ces hydroliennes seront arrimées à des blocs de béton posés par 40 mètres de fond, à une quinzaine de kilomètres des côtes. L'installation de ce démonstrateur permettra de tester en conditions réelles et d'apprécier la rentabilité de cette nouvelle technologie, qui pourrait contribuer à la production d'électricité d'origine renouvelable. Ce parc sera raccordé au réseau d'électricité dès son inauguration en 2011. La France, avec la Grande-Bretagne, est bien placée dans ce domaine, puisque, selon EDF, « les deux pays concentrent à eux seuls 80 % du potentiel hydrolien européen ». L'appel d'offres, lancé par EDF auprès de constructeurs qui ont déjà testé leur technologie en conditions réelles, devrait aboutir à l'automne prochain. L'identité des candidats n'est pas encore connue. En France, la société la plus avancée en matière d'hydroliennes est la PMI Hydrohélix Energies qui a immergé en avril son prototype Sabella, entraîné par les courants de marée de l'estuaire de l'Odette, au sud de Quimper (Finistère). D'autres hydroliennes sont également en phase de tests ou en phase pré-commerciale en Europe, à commencer par l'hydrolienne Seagen de la société britannique Marine Current Turbines, une hydrolienne de 1,2 MW immergée au large de l'Irlande du Nord en mai 2008.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Vautrin](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27878

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2008, page 6289

Réponse publiée le : 9 septembre 2008, page 7802